



Atelier

L'AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté

Collectif pour un Québec sans pauvreté • septembre 2016

www.pauvrete.qc.ca

© reproduction permise avec mention de la source



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, rue de Carillon, local 309

Québec (Québec) G1K 9E9

www.pauvrete.qc.ca

Description de l'atelier

Depuis ses débuts, le Collectif pour un Québec sans pauvreté place la participation des personnes en situation de pauvreté au cœur de sa pensée et de son action. Constamment, il cherche à penser, décider et agir avec elles. Parce qu'elles sont les expertes du vécu de la pauvreté. Parce que leur contribution dans la lutte contre la pauvreté est essentielle et unique en son genre. Comme l'a déjà dit une personne en situation de pauvreté, en faisant référence à cette contribution: «L'esprit qui nous anime amène un son de cloche différent!»

Objectifs de l'atelier

- Réfléchir à la contribution des personnes en situation de pauvreté dans la lutte à la pauvreté;
- Réfléchir à l'espace de participation dont disposent les personnes en situation de pauvreté au sein de nos organismes;
- Identifier les conditions à mettre en place pour favoriser leur participation dans la lutte à la pauvreté.

Matériel requis

- La vidéo *Rencontre du Comité régional pour un Québec sans pauvreté du Saguenay-Lac-Saint-Jean* présentant des témoignages de personnes en situation de pauvreté ainsi que leur apport dans la lutte à la pauvreté (disponible [en ligne](#) ou sur demande auprès du Collectif);
- Un tableau et des feutres pour prendre les réponses en note;
- Des copies, à remettre aux participantEs, de l'Aide-mémoire, que vous trouverez à la suite de ce guide d'animation.

Durée

environ 1h30

À qui s'adresse l'atelier ?

L'atelier s'adresse à tout organisme voulant améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté dans le cadre de son engagement dans la lutte à la pauvreté. Un maximum de 20 participantEs est suggéré, pour faciliter la participation dans les échanges.

Déroulement proposé

Étapes	Durée
<p>1- Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue et présentation des objectifs de l'atelier. - Afin de se présenter les unEs les autres et de situer le groupe par rapport au sujet de l'atelier, faire un tour de table en demandant aux participantEs de répondre à la question : <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi vouloir favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté dans la lutte à la pauvreté? <p>Noter les réponses au tableau pour pouvoir y référer au besoin.</p>	20 minutes
<p>2- La dimension AVEC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brève présentation de la dimension AVEC au Collectif (voir plus bas la définition des pratiques AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté ainsi que la partie « Pourquoi AVEC les personnes en situation de pauvreté ? » de l'Aide-mémoire). - Échanges à partir des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • En quoi la participation des personnes en situation de pauvreté influence-t-elle la lutte à la pauvreté? • Qu'est-ce que cette participation change pour les personnes en situation de pauvreté et pour la collectivité? <p>Faire des liens avec les réponses à la question du tour de table. Noter les réponses au tableau.</p>	5 minutes
	15 minutes
<p>3- Témoignages de personnes en situation de pauvreté engagées dans la lutte à la pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de 2 extraits de la vidéo <i>Rencontre du Comité régional pour un Québec sans pauvreté du Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>. <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} extrait de 14:27 à 16:10 • 2^e extrait de 11:00 à 14:40 - Échanges autour des questions : <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que je retiens des témoignages? • Comment notre organisme pourrait-il s'inspirer de ces témoignages pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté en son sein? <p>Noter au tableau les pistes de solutions qui émergent.</p>	Extraits de 5 minutes
	20 minutes

<p>4- Conditions à mettre en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la partie «Quelques pistes pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté» de l'Aide-mémoire (voir plus bas). - Échanges autour des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui se fait déjà dans notre organisme pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté? • Qu'est-ce qui pourrait être amélioré? • Quelle instance (conseil d'administration, équipe de travail...) devrait être interpellée pour favoriser cette participation? <p>Noter au tableau les idées qui émergent.</p>	15 minutes
<p>5-Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un mot ou une phrase que je retiens d'aujourd'hui ? 	5 minutes

Merci de nous faire parvenir vos commentaires et questions à: collectif@pauvrete.qc.ca

La version originale de cet atelier, intitulée «L'expérience du Collectif pour un Québec sans pauvreté AVEC les personnes en situation de pauvreté», a été créée pour le colloque *La participation... les racines de l'organisation communautaire*, organisé par le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC). L'atelier s'est déroulé à Gatineau les 3 et 4 juin 2010, grâce à une collaboration entre le Comité régional pour un Québec sans pauvreté du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Définition des pratiques AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'est doté d'une définition opérationnelle de ses pratiques AVEC afin de:

- préciser les assises des pratiques AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté: penser, décider et agir avec les personnes en situation de pauvreté et de
- donner le goût d'adopter une démarche de pratiques AVEC.

Une définition des pratiques AVEC

Dans son action, le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'inspire des principes de justice sociale et de défense collective des droits afin de résister aux décisions politiques qui appauvrissent les gens. Cela implique de renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de pauvreté.

Pour cela, les personnes en situation de pauvreté, de même que les personnes qui leur sont solidaires, dont les intervenantEs et les chercheurEs, doivent être associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des processus qui les concernent. Autrement dit, il s'agit de penser, décider et agir AVEC les personnes en situation de pauvreté, dans une perspective de travailler ENSEMBLE.

Parce que les personnes en situation de pauvreté sont exclues socialement, il est nécessaire de développer des pratiques inclusives pour assurer leur réelle participation et leur pleine reconnaissance dans les différentes actions pouvant mener à un Québec sans pauvreté, sans préjugés, égalitaire et riche de tout son monde. Pour cela, il faut se donner des conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces pratiques: notamment sortir de la hiérarchie des statuts sociaux en s'inscrivant dans une démarche égalitaire et de partage des connaissances.

Puisque les personnes en situation de pauvreté sont les premières à connaître leur réalité et à agir sur elle, leur expertise permet de construire ENSEMBLE et d'enrichir AUTREMENT des savoirs nécessaires à la lutte. Les pratiques AVEC renforcent ainsi la légitimité des prises de position du Collectif.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2^e étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040

Télécopieur : 418 525-0740

collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

L'AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté

Document remis lors de l'atelier L'AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté

Pourquoi AVEC les personnes en situation de pauvreté ?

Parce que les personnes en situation de pauvreté sont les **PREMIÈRES PERSONNES CONCERNÉES** par la lutte à la pauvreté! Elles sont les **EXPERTES** du vécu de la pauvreté et elles sont **ENGAGÉES** dans la recherche de solutions.

Travailler AVEC les personnes en situation de pauvreté, cela signifie **PENSER, DÉCIDER, AGIR** avec elles. Pour les personnes en situation de pauvreté, travailler AVEC, ont-elles dit, «ça brise l'isolement», «c'est ben revalorisant» et «ça nous donne plus de pouvoir, être entendu, être écouté». Elles regagnent de la fierté et de la confiance en elles. Pour les personnes qui leur sont solidaires, cela permet de savoir comment les personnes en situation de pauvreté voient leur réalité, leurs besoins et leurs aspirations, de mieux comprendre cette réalité et d'être plus crédibles. **L'INFORMATION SE PARTAGE MUTUELLEMENT.**

Aussi, **CONNAÎTRE LE VÉCU DE LA PAUVRETÉ** peut amener à **CHANGER LE REGARD** sur les personnes qui la vivent et contribuer à **COMBATTRE LES PRÉJUGÉS**. Le regard que ces dernières portent sur leur situation est parfois surprenant et elles peuvent suggérer des solutions qui n'avaient pas été envisagées auparavant. Même s'il n'est pas garant d'un engagement, le fait de pouvoir exprimer son opinion et de proposer des actions peut favoriser la mobilisation.

Tant pour les personnes en situation de pauvreté que pour celles qui leur sont solidaires, travailler AVEC demande d'avoir de **L'OUVERTURE AU CHANGEMENT ET DE L'ENGAGEMENT**. Se mettre en mouvement peut parfois être difficile, mais une fois que c'est fait, les difficultés s'amointrissent et font place au dynamisme et au plaisir. La confiance, la complémentarité et la collaboration s'installent et des liens de solidarité se tissent.

Pour en savoir plus, voir la vidéo *Rencontre du Comité régional pour un Québec sans pauvreté du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, [en ligne](#) ou sur demande au Collectif.



Quelques pistes pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté

Parfois, ce qui peut sembler être un détail peut faire la différence pour des personnes en situation de pauvreté entre la possibilité de participer à une activité ou devoir y renoncer. Dans le cadre d'un apprentissage constant et mutuel visant à faciliter cette participation, il est donc pertinent de porter attention à différents éléments, dont les suivants:

- **La date, l'heure et le lieu de l'activité.** Tenir compte des contraintes propres aux personnes impliquées dans l'activité, ce qui peut vouloir dire, par exemple, de ne pas planifier d'activités les journées à la fin et au début du mois, pour les personnes recevant de l'aide sociale, puisque ce sont des journées spécialement occupées par la survie.
- **Les frais de participation.** S'il y a lieu, et si possible, couvrir les besoins comme le transport, les repas et le gardiennage soit par de l'argent, soit par des services. Une compensation en argent doit parfois être versée à l'avance, puisque le fait d'engager la dépense, si minime soit-elle, peut être un empêchement à la participation.
- **L'accueil.** Un premier contact qui met les gens à l'aise leur donnera le goût de revenir. Il est aussi possible d'envisager un accompagnement individuel pour une première rencontre, par exemple.
- **Les outils d'animation et la documentation.** Afin de rejoindre les personnes concernées et présenter du contenu approprié, tenter de faire des liens entre le contenu et des situations qu'elles vivent et qu'elles connaissent. L'utilisation d'images pour représenter les enjeux discutés peut aussi faciliter les choses.
- **Le rythme et les habitudes.** Quand on vit en situation de pauvreté, les habitudes sont parfois différentes, puisque le quotidien est souvent occupé par la survie. Ainsi, se souvenir du moment de la rencontre, participer à une réunion ou encore à une activité qui demande de dormir à l'extérieur de chez soi peut parfois être un défi. Avoir en tête que le processus est parfois aussi important que le résultat, cela peut aider à trouver l'équilibre entre les exigences de l'actualité et l'implication des personnes.
- **Une attitude respectueuse et de l'écoute.** Accepter les personnes telles qu'elles sont peut signifier de prendre le temps qu'il faut pour parler de leurs préoccupations, d'être à l'écoute des malaises et de trouver des façons de les résoudre. Cela inclut de porter attention aux prises de parole des personnes en situation de pauvreté, qui peuvent parfois sembler hors contexte, mais qui, bien souvent, se trouvent dans le vif du sujet.
- **S'autoévaluer.** Se demander régulièrement: «Quels moyens avons-nous utilisés pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté dans nos actions?» peut contribuer à maintenir des pratiques facilitant la participation des personnes en situation de pauvreté.

